



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2022

Quand : 7 mars 2022 à 19 h 00

Lieu : Rencontre virtuelle sur Zoom

Présences :

Membres actifs en règle (15)		Invités (1)
Marc Villeneuve	Pierre Richard	Geneviève Prévost
Arnaud De Geoffroy- Caron	René Dallaire	
Guy Bergeron	Annie Potier-Trussart (par procuration pour Colin Potier)	
Paula Stone	Basil Katsivalis	
Jean-Paul Dussault	Antoine Robert	
Martin-Pierre Pernicka	Furqan Haques	
Érick Poirier	Claire Passaretti-Savage	
Nancy MacLoed		

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Geneviève Prévost souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de l'assemblée. Pierre Richard présente le but de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

RES AG 2022-05: Il est proposé par Claire Passaretti-Savage, appuyé par Basil Katsivalis et résolu à l'unanimité, que Geneviève Prévost agisse à titre de présidente d'assemblée et Antoine Robert comme secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après s'être assurée auprès des membres présents de la conformité de l'envoi de l'avis de convocation selon les délais prescrits, Geneviève Prévost fait la lecture de l'ordre du jour et demande son adoption.

RES AG 2022-06 : Il est proposé par Annie Potier-Trussart, appuyé par Basil Katsivalis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour proposé.

4. Présentation et discussion de la proposition de modifications aux règlements généraux

Pierre Richard présente les modifications aux règlements généraux, en particulier la définition d'un nouveau statut de membre pour les organismes affiliés. Il décrit leur place au sein de l'AQVA, des bénéfiques qu'ils peuvent attendre et de leurs responsabilités vis-à-vis de l'AQVA. D'autres petites modifications d'ordre rédactionnel sont aussi présentées.

Geneviève Prévost propose de changer dans les nouveaux règlements généraux présentés le mot levée de fonds par collecte de fonds.

Paula Stone répète en anglais la présentation faite par Pierre Richard.

5. Ratification des nouveaux règlements généraux

RES AG 2022-07: Il est proposé par Claire Passaretti-Savage, appuyé par Paula Stone et résolu à l'unanimité d'adopter la modification des règlements généraux à condition de changer le mot levée de fonds par collecte de fonds.

6. Commentaires et questions

7. Clôture de l'assemblée

Basil Katsivalis propose, Martin-Pierre Pernicka seconde la clôture de l'assemblée.

Levée de l'assemblée : 19h45